

Littérature / générale

Option : Dessin, Peinture, Scénographie, et Sculpture

Cycle : Bachelier

Bloc : 2

Quadrimestre : 2

Volume horaire : 60 h (4 h /semaine)

Crédit : 4

Pondération : 2

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

**Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts
(BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000**

**Enseignant : Philippe Marczewski,
p.marczewski@intra-esavl.be**

COMPÉTENCES VISÉES

- capacité à développer une attitude curieuse et critique à l'égard de la création littéraire ;
- capacité d'introspection en vue d'inventer une proposition artistique ;
- capacité d'analyse et de critique de sa propre proposition artistique ;
- adopter une démarche de travail visant à enrichir, affiner et améliorer une proposition artistique (dé-

passement du « premier jet »).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- envisager la création littéraire dans la perspective de l'époque dans laquelle elle est produite et dans laquelle elle est reçue ;
- s'intéresser à la production littéraire contemporaine et exprimer une opinion à son propos en ne se limitant pas à des critères de goût personnel ;
- étendre le spectre de sa curiosité littéraire ;
- avoir une représentation générale du champ littéraire contemporain (ses formes, ses catégories, ses conditions de production, ses conditions d'édition et de diffusion, ses réalités économiques...);
- manier quelques outils d'analyse de la littérature ;
- lire au-delà de ses préjugés, ses goûts, ses habitudes ;
- analyser et interpréter les raisons et critères de ses goûts et répulsions littéraires ;
- expérimenter la création d'une œuvre littéraire personnelle en ayant réfléchi aux questions de forme autant que de propos ;
- expérimenter la réception publique de son œuvre et réfléchi aux effets de son destin public sur son propos, sa forme et les conditions de son écriture ;
- désacraliser la création littéraire, la voir comme un moyen d'expression accessible et un lieu d'expérimentation personnelle ;
- rechercher et établir des liens (et les interpréter) entre sa propre production artistique et la littérature ;
- prendre du plaisir à l'expression d'un goût ou d'un dégoût, accepter la confrontation et le débat ;
- réfléchir au statut de l'auteur ou de l'autrice, du lecteur ou de la lectrice, et aux dynamiques relationnelles à l'œuvre ;
- mettre en œuvre des méthodes d'exploration de la production littéraire.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Le cours est organisé autour d'une sélection de d'extraits d'œuvres littéraires, lus et faisant l'objet d'une discussion et d'une mise en perspective pendant les cours. Ces extraits permettent de mettre en évidence, illustrer, discuter divers aspects de la création littéraire. Des sources audiovisuelles diverses peuvent être utilisées pour accompagner la découverte d'une œuvre.

Le corpus d'œuvres est constitué comme suit :

- une majorité d'œuvres contemporaines ou récentes (21^e siècle) ;
- des œuvres de référence du 20^e siècle ;
- l'une ou l'autre œuvre antérieure au 20^e siècle ;
- les œuvres sont choisies dans le champ littéraire au sens large : roman, nouvelle, non-fiction, autobiographie/biographie, journal, poésie, littératures sauvages, journalisme, blogs, réseaux sociaux, littératures orales traditionnelles ou contemporaines – et relevant de la littérature générale et de la littérature dite « de genre » (et la pertinence de ces catégories est discutée) ;
- domaine francophone pour moitié, littérature traduite pour moitié.

Les proportions relatives de ces différents critères peuvent varier.

Découverte des œuvres, analyse, interprétation :

- lectures à haute voix d'extraits d'œuvres en lien avec la thématique ;
- discussion et analyse commune des extraits (forme, articulation du propos, intertextualité, conditions de production...);
- mise en perspective historique (histoire de la société, histoire des idées et histoire de la littérature) ;
- mise en perspective avec les domaines artistiques des étudiants et étudiantes ;
- des interviews d'auteurs et d'autrices, des documentaires, des extraits d'adaptation des œuvres (théâtre, cinéma, bande dessinée, etc.)... peuvent être utilisés pour nourrir la réflexion et l'analyse ;
- les questions qui sont éventuellement soulevées au cours des débats et des échanges sont susceptibles

d'orienter le choix d'autres œuvres à découvrir et discuter.

Expérimentation :

- production individuelle ou en collaboration de textes ayant pour but (1) de s'approprier des formes découvertes et discutées (réécriture, prolongement, divers jeux littéraires à contraintes...), (2) d'exprimer un point de vue personnel, sensible autant que réflexif, sur les œuvres, leur forme et leur propos, (3) de consigner sous forme de journal des réflexions, idées, questionnements personnels suscités par les œuvres et les discussions communes, et par les correspondances entre les questions abordées et la pratique artistique de chacune et chacun ;
- lecture et mise en commun des textes produits.

Répartition : environ 30 h de découverte et 30 h d'expérimentation.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

L'étudiant•e doit :

- réaliser et rendre un écrit personnel (8000 à 10 000 signes, espaces comprises) : fiction, non-fiction, journal ou essai, nourri par les discussions menées autour des œuvres et par les expérimentations ;
- participer aux expérimentations faites au cours, lesquelles sont recueillies pas ses soins et rendues conjointement à l'écrit personnel ;
- rendre son travail imprimé et dans le meilleur état orthographique et grammatical possible (utiliser le correcteur orthographique du traitement de texte, faire relire et corriger son travail).

Critères d'évaluation

- capacité à développer un point de vue personnel, à chercher une expression personnelle ;
- singularité du propos (éviter les poncifs, les clichés) ;
- capacité à faire des liens et utiliser les thèmes abordés au cours ;

- capacité à dépasser les exemples et les sources utilisées pendant le cours, et le cas échéant, à y faire référence de manière non servile ;
- le travail rendu doit avoir fait l'objet de diverses démarches d'amélioration : réécriture, développement (aller au-delà du premier jet), complexification, prise en compte des remarques.

Ne font pas l'objet d'une évaluation :

- la qualité « littéraire » de l'écrit. Il ne s'agit pas d'évaluer la maîtrise de l'écriture, mais la capacité à l'utiliser pour exprimer et construire un point de vue ;
- l'orthographe et la grammaire, dès lors qu'il s'agit de fautes mineures et exceptionnelles ayant échappé à une correction par ailleurs scrupuleuse.

SOURCES, RÉFÉRENCES, ET SUPPORTS ÉVENTUELS

L'étudiant-e prendra toutes les notes qu'il ou elle juge utiles. De nombreuses références et exemples seront proposés et en permanence actualisés tout au long du cours. Les textes lus au cours seront mis à disposition.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.